



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
15 janvier 2001
Français
Original: arabe

Assemblée générale
Cinquante-cinquième session
Point 40 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année

Lettre datée du 15 janvier 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies

Référence : 4/2/-17-2001

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à mes lettres précédentes, j'ai l'honneur de vous informer d'une série de violations de la souveraineté du Liban commises par Israël le 14 janvier 2001 :

Violations commises le 14 janvier 2001

<i>Heure</i>	<i>Lieu</i>	<i>Observations</i>
11 h 20	Sud et Mont Liban/10 objectifs pris pour cible par l'aviation	Moyenne altitude
13 heures	Tyr/aviation militaire	Moyenne altitude
13 h 20	Bekaa occidentale/aviation militaire et tirs de ballons militaires	Moyenne altitude
13 h 40 à 14 heures	Ratissage de la zone centrale de Tallet al-Sammaqa à l'intérieur des fermes de Chebaa en utilisant des mitraillettes	
14 heures	Beyrouth-Mont Liban/aviation militaire; franchissement du mur du son	
14 h 45	Beyrouth-nord/aviation militaire	Moyenne altitude
22 heures à 22 h 10	Hélicoptères militaires en face de Naqoura	

Cette nouvelle série de violations israéliennes, qui vient s'ajouter aux violations précédentes, constitue une violation flagrante de la résolution 425 (1978) et de la souveraineté du Liban et menace la stabilité de la région.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 40 de l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Sélim **Tadmoury**
